

Procès-verbal

Assemblée spéciale 2022 du Conseil de quartier des Châtelains

Mardi 19 avril 2022 à 19 h

Rencontre en visioconférence

Étaient présents

Mme Isabelle Chabot, présidente

Mme Laurie Plamondon, vice-présidente

M. Jean-Claude Falardeau, trésorier

Mme Jennifer Vachon, administratrice

Mme Marie-Lou Carbonneau, secrétaire

M. Pierre Turgeon, administrateur

Était également présent

M. Jean-Sébastien Mathon, conseiller en consultations publiques

IL Y A QUORUM

Seules les personnes ci-dessus mentionnées assistent à l'assemblée.

Ordre du jour adopté

22-04-01

Ouverture de l'assemblée

19 h 00

22-04-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
22-04-03	Résolutions reliées au projet de la Fête de quartier des Châtels	19 h 02
22-04-04	Levée de l'assemblée	19 h 10

22-04-01 Ouverture de l'assemblée

La présidente salue tout le monde et demande si des citoyens sont présents pour cette assemblée spéciale. Il n'y en a pas mais elle précise que nous sommes six membres en ligne, donc qu'il y a quorum.

22-04-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Isabelle Chabot lit l'ordre du jour, qui est présenté par M. Jean-Sébastien Mathon.

Par une proposition de M. Jean-Claude Falardeau, appuyée par Mme Marie-Lou Carbonneau, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

22-04-03 Résolutions reliées au projet de la Fête de quartier des Châtels

Mme Chabot poursuit en expliquant qu'une personne doit être nommée afin d'être officiellement la personne en contact avec la Ville et notamment avec Mme Bédard. Puisque les deux sont déjà en contact, elle demande si elle peut être la personne en question afin d'échanger les documents et de faire des demandes s'il y a lieu.

M. Mathon présente un exemple de résolution que Mme Chabot lit :

22-CA-25 Résolution concernant la demande d'autorisation de tenue d'un événement et de prêt de matériel de la Ville

Il est résolu par le conseil d'administration de permettre à Mme Isabelle Chabot de déposer le projet de Fête de quartier des Châtels à la Ville de Québec et de signer les demandes faites en son nom pour l'organisation de l'événement.

Par une proposition de M. Pierre Turgeon, appuyée par M. Jean-Claude Falardeau, la résolution est adoptée.

22-04-04 Levée de l'assemblée

Il s'agissait de la seule résolution à adopter aujourd'hui pour faire les démarches auprès de la Ville. Mme Chabot ajoute qu'il est nécessaire de proposer et d'adopter la levée de l'assemblée selon les documents relatifs aux conseils de quartier.

Sur une proposition de Mme Isabelle Chabot, appuyée par Mme Laurie Plamondon, l'assemblée est levée.